

AVIS D'ATTRIBUTION

Publicité effectuée en vertu des articles R 142-4 et R 143-11 du Code rural et de la pêche maritime,
relatif à la publicité des décisions d'attribution

EXEMPLAIRE A AFFICHER DES RECEPTION

<p>Date d'envoi par la Safer 20/06/2024</p> <p>Date du jour d'affichage en mairie 05-07-2024</p>	<p>Signature et cachet de la mairie valant attestation d'affichage pendant une durée de 15 jours</p> 
---	---

La Safer Auvergne-Rhône-Alpes porte à la connaissance du public qu'elle a décidé de l'attribution suivante, par rétrocession, échange ou substitution :

Dossier d'attribution n° RS 38 23 0058 01

Qualité de l'attributaire : M. Léo FARNOUX, Ouvrier agricole

Motif de l'attribution : Jeune agriculteur, installation.
Attribution, dans le cadre des articles L 141-1 et L 111-2 du CRPM, en vue de la protection durable des espaces agricoles et du développement de l'agriculture, d'une propriété agricole composée de 1 ha 48 a 86 ca comprenant un bâtiment d'habitation et deux hangars, au profit d'un jeune agriculteur, titulaire de la capacité professionnelle, en vue de son installation, avec les aides, en production céréalière. Cette acquisition portera sur la reprise complète de l'exploitation existante et sera complétée par la reprise de terrains en location.

Conditions financières : 378 000,00 euros HT

Parcelles concernées :

Commune de RIVES (38) - Surface sur la commune : 1 ha 53 a 32 ca

'LA PLAINE DE BIEVRE' : AW-217-218

Superficie totale : 1 ha 53 a 32 ca